

2020 / 2021

n°37

La Lucerne d'Outremer



Le magazine
municipal
d'information



Infos Mairie



Tél. : 02 33 61 52 11

Mail : mairie.lalucerne@laposte.net
lucerne.outremer@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Le mardi et le jeudi de 14h à 17h

Le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h

Il vous est proposé de recevoir certaines informations communales par mail, si vous êtes intéressés, faites-le savoir en envoyant un message à la mairie.

Pour information, les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Pour chacune d'elles, l'ordre du jour et la date sont affichés sur le panneau d'information de la mairie, ainsi que sur ceux des quartiers, une semaine à l'avance. Il en est de même pour les comptes rendus.

État Civil

NAISSANCES

24 Février Emma BOUDET

24 Avril Lyham BLANCHARD

17 Mai Léonie QUESNEL

16 Juin Zoé MARTIN

1^{er} Septembre Mathias LEGROS

MARIAGES

17 Juillet BARBIER Lisa et FILOCHE Matthieu

18 Juillet PACARY Isabelle et HALLAIS Jean-Marc

19 Décembre NUNES DOS SANTOS Eudilène et LECOURT Nicolas

DÉCÈS

21 Février Gérard COUENNE

27 février Brigitte LÉVEILLÉ

11 Mars Bernard CHARTRAIN

18 Avril Léon FÉRARD

29 Mai François SEGRETO

12 Juin Marguerite CRUCHON

30 Septembre Franck VALEYRE

Infos diverses

ECOLE MATERNELLE

Accueil des enfants dès l'âge de deux ans.
Inscriptions en mairie.

Garderie périscolaire le matin de 7h30 à 8h50 et
le soir de 16h50 à 18h30.

Cantine gratuite avec essentiellement des
produits locaux.



TARIFS DU GÎTE

Chambre individuelle (lit double) : 35 € / nuit

Dortoir : adultes 14 € / nuit - enfants (-13 ans) : 9 € / nuit

Dortoir complet : 6 lits : 80 € / nuit - 8 lits : 110 € / nuit

Gîte complet : 250 € / nuit (180 € / nuit supplémentaire)
450 € / week-end
1250 € / semaine (du samedi au samedi)

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE (pour un week-end)

Habitants de la commune : 180 €
Hors commune : 320 €

TARIFS DE LA PETITE SALLE :

Habitants de la commune : 55 €
Hors commune : 90 €

Location de matériel (vaisselle...) :

Habitants de la commune : 91€
Hors commune : 100€



Tarif raticide et souricide : 3 € le sac

ORDURES MÉNAGÈRES :

Utiliser obligatoirement des sacs transparents, disponibles en mairie. Ramassage le vendredi matin, déposer les sacs la veille au soir. Tout dépôt sauvage de déchets est interdit et susceptible de faire l'objet d'une contravention de 120 €.

Tri sélectif : (papiers, emballages et verres) sur le parking de la salle polyvalente, au quartier Saint Jacques ou dans tout autre container de la communauté de communes.

Déchetterie : à La Gare, 50320 Montviron. Ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi. Pour obtenir un badge d'accès, sur place avec justificatif de domicile et pièce d'identité.

Seconde vie – réemploi des objets dont vous ne vous servez plus :

Association Tri-Marrant - 788, avenue de l'Europe, Yquelon. Tel : 09 87 72 66 96

Association Emmaüs - ZA du Croissant, St Pair-sur-Mer. Tel : 07 82 70 34 85

Le mot du maire



Chères Lucernaises, Chers Lucernais

Je tiens, au nom du conseil municipal, à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021

Le conseil municipal et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars puis du 28 juin 2020 pour le second tour.



Le maire et ses conseillers

Le 4 juillet, les conseillers m'ont élu maire ; pour les années à venir, je souhaite avec toute l'équipe municipale que notre commune reste un territoire solidaire, dynamique pour toutes les générations, tout en maintenant un développement économique et respectueux de l'environnement.

Ensemble, nous avons ainsi défini une feuille de route précisant nos projets à venir que vous trouverez détaillés à la suite de cet article.

J'ai une pensée pour tous les maires qui m'ont précédé et tout particulièrement pour Gérard Dieudonné qui a exercé cette fonction pendant ces dix-neuf années avec une main de Maître, mais aussi pour les membres de l'ancien conseil qui n'ont pas souhaité continuer.

Je remercie le personnel communal pour son investissement au quotidien. Je souhaite une bonne retraite à Pascale Desmottes et Janine Garnier. Hélas nous n'avons pas pu encore fêter leurs départs.

Une pensée aussi pour les personnes qui nous ont quittés cette année, notamment Dominique Paysant conseiller pendant six ans, parti trop vite ; lui qui souhaitait continuer l'aventure avec nous...

Nous regrettons également Marguerite Cruchon, une personne qui a tant œuvré dans la commune pour les petits comme pour les aînés.

Concernant l'école, en juin dernier, Les Bambins ont remercié Nadine Goupil pour son investissement pendant neuf ans dans notre commune. Sabine Brochard la remplace depuis la rentrée de septembre. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans notre maternelle de proximité.



Passage de relais

Dans ce contexte difficile, nos deux commerces ont ouvert à nouveau :



Le restaurant revit

Marine Lethimonnier et Yoann Josse ont repris en septembre le restaurant avec une nouvelle enseigne « Au plaisir de la Lucerne ».

Ils proposent des menus ouvriers le midi en semaine et des menus gastronomiques le soir et le week-end. De plus, à la cantine, nos petits bambins bénéficient des mets délicieux réalisés par le chef du restaurant.

Pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions, nous avons réalisé des travaux dans le restaurant en modifiant le chauffage (moins coûteux et plus écologique) et avons réhabilité la partie logement par des entreprises locales.

« Au Relais de La Lucerne », Justine et Jean Beutin ont repris l'épicerie et le tabac depuis le premier novembre mais n'ont malheureusement pas pu ouvrir le café, ce lieu de rencontre et de convivialité. Ils géreront aussi notre gîte communal. Justine a été embauchée à temps partiel par la commune en remplacement de Janine Garnier.



Une réouverture très attendue

Ces deux commerces peuvent effectuer des livraisons à domicile si besoin. N'hésitez pas à les contacter. Voir pages 16 et 17.

Nous pensons à tous les autres corps de métiers de notre commune dont la situation n'est pas simple dans le contexte actuel.

La construction de deux nouveaux lotissements (Le Gué Perreux et les Hauts Vents) nous a permis d'accueillir de nouveaux ménages, gage de maintien de notre école et de nos associations : deux points forts afin d'éviter que La Lucerne d'Outremer ne devienne une commune dortoir et garder ainsi une vie agréable dans notre village.



Le Gué Perreux



Les Hauts Vents

A cause de la Covid, le conseil n'a pu réaliser cette année le repas des aînés, moment convivial attendu par de nombreux lucernais. En compensation, nous avons offert aux personnes de plus de 75 ans, un bon de quinze euros à utiliser dans nos commerces locaux (restaurant, épicerie et salon de coiffure).



Repas des aînés 2016



Une année particulière...

Nous aurions aimé également vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux en début d'année afin de vous présenter les projets prévus lors de cette mandature. Hélas, nous serons dans l'impossibilité de nous réunir.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une réussite dans la réalisation de vos projets et surtout l'espoir d'une fin proche de cette pandémie.

En attendant des jours meilleurs, prenons soin de nous et de nos proches.



La carte des élus

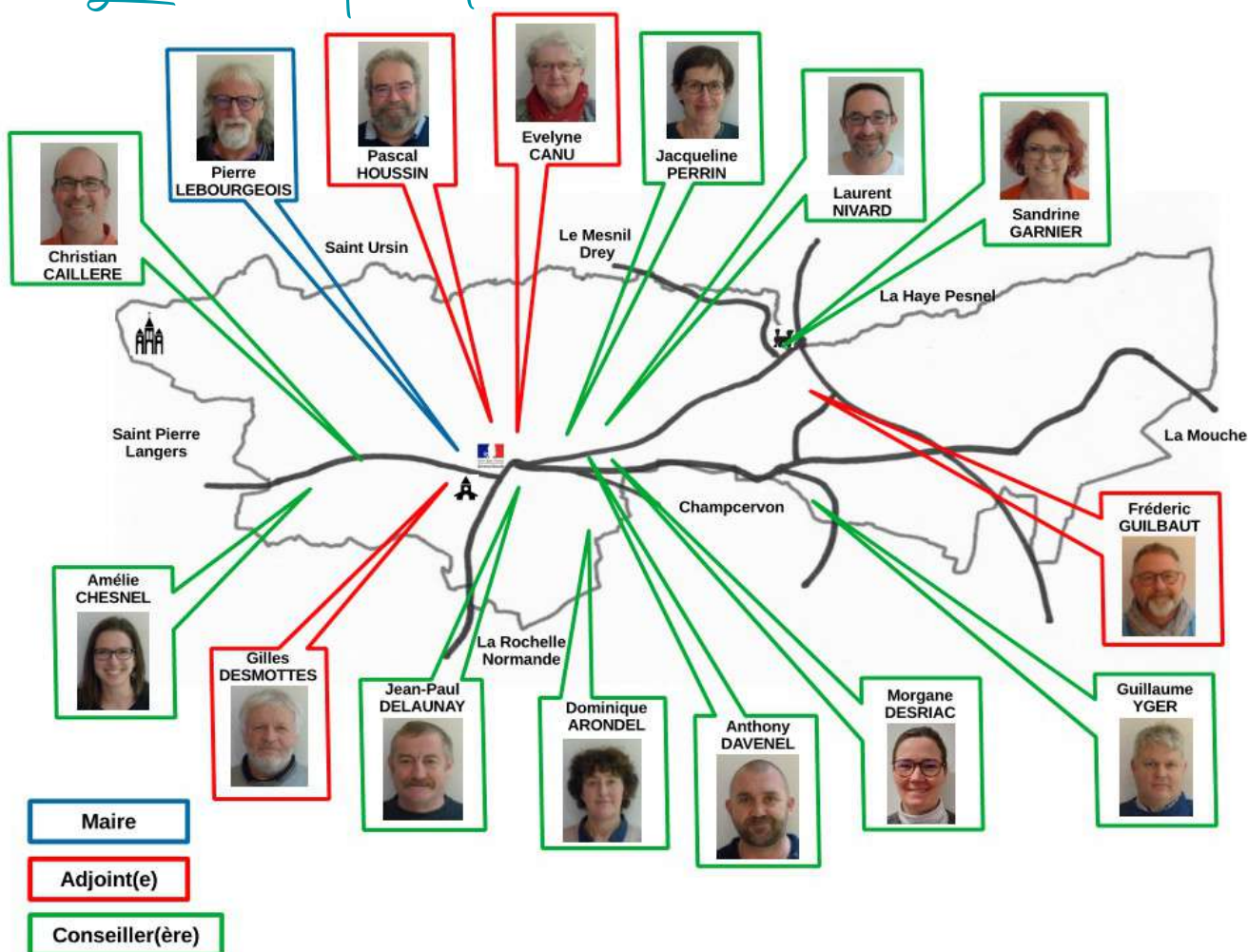


Tableau des commissions :

COMMISSION	RESPONSABLES	MEMBRES
Finances	Pierre LEBOURGEOIS Guillaume YGER	Evelyne CANU, Amélie CHESNEL, Gilles DESMOTTES, Frédéric GUILBAUT, Pascal HOUSSIN
Développement économique, social et environnemental	Pierre LEBOURGEOIS	Dominique ARONDEL, Christian CAILLERE, Evelyne CANU, Amélie CHESNEL, Anthony DAVENEL, Jean-Paul DELAUNAY, Gilles DESMOTTES, Morgane DESRIAC, Sandrine GARNIER, Frédéric GUILBAUT, Pascal HOUSSIN, Laurent NIVARD, Jacqueline PERRIN, Guillaume YGER
Assainissement	Gilles DESMOTTES	Christian CAILLERE, Jean-Paul DELAUNAY, Pascal HOUSSIN, Laurent NIVARD
École	Evelyne CANU	Amélie CHESNEL, Anthony DAVENEL, Morgane DESRIAC, Sandrine GARNIER
Appel d'offres	Pierre LEBOURGEOIS	Gilles DESMOTTES, Pascal HOUSSIN, Laurent NIVARD, Evelyne CANU (Suppléante)
CCAS	Pierre LEBOURGEOIS Evelyne CANU	Morgane DESRIAC, Sandrine GARNIER, Jacqueline PERRIN Représentants UDAF : Aurélie DAJEZACK, Gérard DIEUDONNÉ, Éloïse DESMOTTES, Josiane JEANNE
Travaux	Gilles DESMOTTES	Dominique ARONDEL, Christian CAILLERE, Amélie CHESNEL, Jean-Paul DELAUNAY, Pascal HOUSSIN, Laurent NIVARD, Guillaume YGER
Banque Alimentaire	Evelyne CANU	Morgane DESRIAC, Sandrine GARNIER, Jacqueline PERRIN
Logement (Location)	Evelyne CANU Frédéric GUILBAUT	Dominique ARONDEL, Anthony DAVENEL
Travaux (Location)	Frédéric GUILBAUT	Dominique ARONDEL, Christian CAILLERE, Amélie CHESNEL, Jean-Paul DELAUNAY, Gilles DESMOTTES, Laurent NIVARD, Guillaume YGER
Voirie	Pascal HOUSSIN	Christian CAILLERE, Anthony DAVENEL, Jean-Paul DELAUNAY, Gilles DESMOTTES, Sandrine GARNIER, Laurent NIVARD
Fleurissement	Evelyne CANU	Dominique ARONDEL, Christian CAILLERE, Amélie CHESNEL, Laurent NIVARD, Jacqueline PERRIN
Affaires culturelles et sportives Village patrimoine	Frédéric GUILBAUT	Christian CAILLERE, Amélie CHESNEL, Anthony DAVENEL, Sandrine GARNIER, Laurent NIVARD, Jacqueline PERRIN
Magazine communal Site internet-Livre d'or	Frédéric GUILBAUT	Christian CAILLERE, Amélie CHESNEL, Anthony DAVENEL, Jacqueline PERRIN
Urbanisme-PLU	Gilles DESMOTTES	Dominique ARONDEL, Christian CAILLERE, Evelyne CANU, Amélie CHESNEL, Anthony DAVENEL, Jean-Paul DELAUNAY, Morgane DESRIAC, Sandrine GARNIER, Frédéric GUILBAUT, Pascal HOUSSIN, Laurent NIVARD, Jacqueline PERRIN, Guillaume YGER
Cimetière-Église	Pascal HOUSSIN	Dominique ARONDEL, Amélie CHESNEL, Jean-Paul DELAUNAY, Guillaume YGER
CDAS	Evelyne CANU	Pascal HOUSSIN
Accessibilité-Pave	Pascal HOUSSIN	Gilles DESMOTTES, Jacqueline PERRIN, Guillaume YGER
PCS-SDIS	Frédéric GUILBAUT	Christian CAILLERE, Evelyne CANU, Sandrine GARNIER
Gîte	Pascal HOUSSIN	Gilles DESMOTTES

Au cours de l'année 2020...

MISE EN PLACE DE L'ESPACE TEST AGRICOLE

Ce projet porté par les associations Biopousse et Rhizome est financé par Granville Terre et Mer grâce à des Fonds Européens « Leader ». Celles-ci sont détentrices d'un bail signé en avril 2020. La commune a participé en réalisant le réseau d'adduction d'eau et l'aménagement de talus. Le maraîcher bio, Mr Alexandre Gorguet a été retenu pour développer cette activité.

Aménagement de l'espace test



Toilettes devant l'abbaye



PARKING DE L'ABBAYE

Le Conseil Départemental nous a rétrocédé en 2018 le parking de l'abbaye. Des toilettes nous étaient souvent demandées par les visiteurs et randonneurs. A défaut d'électricité et d'eau sur place, la commune a opté pour l'implantation de toilettes sèches écologiques nécessitant peu d'entretien pour un coût global de 17 718 € T.T.C.

Dans le pré attenant dont nous sommes propriétaires, une barre d'attache pour chevaux ainsi qu'une table de pique-nique ont été installées.



Aire de pique-nique



Nouveau bardage salle polyvalente

BARDAGE ET PEINTURES EXTÉRIEURES DE LA SALLE POLYVALENTE

Nous avons rajeuni l'extérieur de notre salle : un bardage côté cuisine a été posé par un menuisier local pour un coût de 19 346 € T.T.C et les façades ont été repeintes par Fabrice, employé communal.



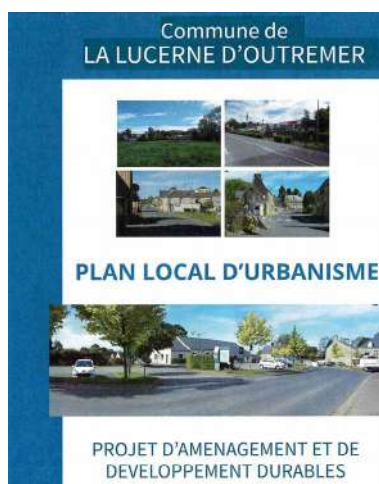
Notre salle polyvalente s'est refait une beauté

CÉRÉMONIE MARLAND

Chaque année, le troisième dimanche de juillet, une commémoration pour le souvenir de Maurice Marland a lieu à l'orée de la forêt. Cette année, nous avons rafraîchi la stèle et ses abords. L'association Maurice Marland a remplacé la signalétique.



Cérémonie Marland



PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU, au départ communal, relève maintenant des compétences de la communauté de communes GTM.

En juillet, celui-ci n'a pas été validé par les services de l'État bien qu'il soit considéré comme exemplaire dans le respect de l'environnement et de la ruralité. Nous retravaillons avec les services GTM et le bureau d'étude SOLIHA afin qu'il soit validé en fin d'année 2021.

ACHAT DE TERRAIN

Nous avons conclu l'achat d'un terrain qui permettra de relier par voie piétonne le cœur de bourg à la rue du Parc et de créer aussi un accès à un éventuel lotissement.

TRAVAUX RESTAURANT « AU PLAISIR DE LA LUCERNE »

Les travaux de la partie commerce : isolation et chauffage ont été effectués en septembre pour un coût global de 51 268 € T.T.C. Ceux-ci doivent permettre un gain d'énergie et un meilleur confort pour la clientèle. La remise en état du logement réalisée en fin d'année par des entreprises locales ne sera réglée qu'en 2021.

VISITE DE L'ABBAYE

Le conseil actuel a été invité par Mr Moufle, nouveau président de la Fondation de l'Abbaye, pour une visite commentée le 25 septembre avec un échange sur d'éventuelles animations en partenariat avec la commune.



Visite de l'abbaye

Les conseillers planchent sur leurs projets pour la commune

Les élus se sont réunis en octobre afin d'arrêter ensemble la ligne directrice de leurs actions pour la mandature. Un projet global qui vise à rendre au bourg son rôle de centre de vie.

S'il s'agissait d'une grosse collectivité, on expliquerait que les membres du conseil municipal se sont retrouvés en séminaire. Mais avec leurs modestes moyens, les élus ont planché, d'abord par petits groupes, puis tous ensemble, sur les ambitions qu'ils ont pour la Lucerne d'Outremer, et ont arrêté les grandes lignes de leur travail pour les cinq ans à venir.

Au-delà de la réflexion, c'était aussi le moyen de mieux se connaître, entre anciens et nouveaux conseillers. Quelle que soit l'expérience dans la fonction, les souhaits exprimés sont relativement identiques et se complètent souvent.

L'idée générale est la volonté forte de donner au bourg de la Lucerne d'Outremer les moyens de jouer pleinement son rôle de centre de vie, et de relier ce «cœur» aux quartiers.

Cela revient à inciter tous les Lucernais, et notamment ceux de la périphérie, à profiter des commerces, des services et des animations de la commune.

Le bourg deviendra un lieu de sociabilité, encourageant les administrés à tisser des relations intergénérationnelles. Dynamique et attrayant il permettra de fixer la population et même d'attirer de nouveaux habitants, de favoriser l'économie locale et de conforter la présence de l'école.

Contrairement à la majorité des communes rurales, la Lucerne d'Outremer n'est pas une bourgade endormie au sein d'un désert rural, et n'est pas encore une cité dortoir. Elle compte une école bien sûr, mais aussi de nombreuses associations, des commerces de proximité, des artisans, des entreprises et encore quelques agriculteurs. Forte de ses atouts, il lui faut aller de l'avant pour la rendre davantage attrayante, moderne et en faire sur le territoire, une commune qui compte, une commune dont on parle (en bien !), une «influenceuse» pour utiliser un terme à la mode sur les réseaux sociaux.

Autour de cette ligne directrice, des actions concrètes respectant l'équilibre entre les trois piliers d'un développement durable (Economique - Social - Environnemental), seront mises en œuvre.

Cela passera par toutes sortes d'aménagements et de décisions, sur le court terme et le moyen terme, engageant des montants d'investissements parfois élevés, mais aussi très abordables.

La balle est maintenant dans le camp des diverses commissions pour détailler, élaborer et chiffrer le plan d'actions, dernière étape avant de passer de la parole aux actes.

LES PRINCIPALES IDÉES À FINALISER

Communication

- Mise à jour du site internet
- Édition d'une brochure de type «guide pratique» ou livret d'accueil pour, entre autres, les nouveaux arrivants.
- Travailler sur une identité et une identification lucernaise
- Étudier la mise en place d'un intranet
- Travailler et harmoniser la signalétique



Développer le site internet

Économie

- Mise en réseau des entreprises
- Organisation et valorisation des intervenants du tourisme local (abbaye, gîtes, château ..)
- Soutenir, accompagner et promouvoir les commerces de proximité
- Saisir (et provoquer) les opportunités d'achat de terrains ou autres immeubles ayant un sens pour la commune



Soutenir les commerces



Réhabiliter la zone humide



Valoriser le patrimoine



Améliorer le cadre de vie

Préserver une vie associative dynamique



Envisager un terrain multi-sports



Maintenir les rencontres intergénérationnelles



Réaménager les espaces verts



Attractivité

- Améliorer le cadre de vie
- Végétalisation des bâtiments
- Fleurissement
- Réhabilitation de la Zone humide
- Mise en place d'un réseau de chemins reliant le bourg et les quartiers
- Rénovation et entretien des fontaines et autres petits monuments

Environnement

- Installer une borne recharge électrique
- Construire un véritable abribus
- Déplacer les conteneurs
- Création d'un parking à vélos, penser la place du vélo dans la commune
- Étudier la pose de panneaux solaires sur les toits communaux
- Étudier le remplacement des réverbères par un éclairage à led

Social

- Organiser des journées citoyennes
- Favoriser l'entraide, le partage de services, le troc
- Encourager les échanges intergénérationnels
- Organiser des journées de convivialité

Animation - Culture

- Création d'un terrain multisports pour les jeunes
- Réfection du terrain de tennis
- Aménagement de la zone de roller
- Mise en place d'une boîte à livres
- Aménagement des espaces verts (clos saint Gilles ...)
- Créer un marché d'été

École

- Sécurisation
- Attractivité

Cimetière

- Création du jardin du souvenir
- Aménagement de la nouvelle parcelle
- Recenser les sépultures abandonnées
- Entretien / réfection des allées

L'aménagement de notre bourg et de nos quartiers



L'établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), avec l'aide du département de la Manche, a souhaité accompagner les communes de moins de 1500 habitants pour la revitalisation de leurs centres-bourgs.

Dans ce contexte l'EPFN a lancé en 2020 l'accord-cadre "Attractivité des petites centralités" avec l'objectif d'activer une démarche d'amélioration de l'attractivité du cœur de bourg d'environ quinze communes réparties dans tous les départements de la région Normandie.

Le cabinet d'architectes-urbanistes « Atelier de l'Ourcq » a été retenu pour mener les études de l'accord-cadre et accompagner les collectivités des petites centralités dans leur démarche d'amélioration de leur cadre de vie.

La commune de La Lucerne d'Outremer a été retenue pour participer au programme « Petites Centralités » et sera accompagnée par ce bureau d'étude pendant trois mois pour comprendre les besoins des habitants de La Lucerne d'Outremer et proposer plusieurs scénarios d'aménagement de ses espaces bâtis et paysagers.

Plusieurs partenaires du secteur public seront mobilisés pour accompagner « l'Atelier de l'Ourcq » dans sa mission comme : le département de la Manche, la communauté de communes « Granville Terre et Mer »...

L'apport des élus et des habitants de la commune seront fondamentaux pour le bon déroulement des études, notamment pendant la « résidence-atelier ». Cette dernière s'est tenue le trois mars dernier. Les fondamentaux du projet de centre-bourg et des quartiers ont été posés. Ce fut un moment d'échanges et de réflexions sur table collective entre élus, habitants et techniciens, animé par les membres de « l'Atelier de l'Ourcq ».

Bien sûr la décision de l'aménagement finale sera prise en conseil municipal, en fonction des possibilités de son financement.





Jardin partagé : appel à projet

Depuis plusieurs années, La Lucerne d'Outremer est propriétaire d'un terrain agricole de 4500 m² situé au Village Grandin (route de Saint-Pierre-Langers), à deux pas du nouveau lotissement Le Gué Perreux. Une partie sert de dépôt des déchets verts de la commune, mais la majorité du terrain est sans activité, à l'état naturel, ce qui pourrait lui conférer un caractère "BIO".

L'idée de la nouvelle municipalité est de le proposer à des habitants ayant une âme de jardinier, en vue de l'exploiter, dans le cadre d'un jardin partagé, à l'image de ce qui se fait dans les villes.

L'organisation n'est pas encore définie, il s'agit dans un premier temps de recenser les personnes intéressées, afin de les réunir et bâtir un projet collectif en partenariat avec la commune.

Votre propre jardin est trop petit pour y cultiver un potager, vous habitez dans un appartement, vous n'osez pas vous lancer seul, vous souhaitez partager votre savoir-faire (...), faites vous connaître !
Contactez la mairie au 02 33 61 52 11.

Le compostage



Vous souhaitez valoriser vos déchets végétaux ? Le compostage vous permet d'obtenir un amendement organique naturel et de qualité à la maison, c'est également une bonne alternative pour espacer vos dépôts de déchets verts à la déchèterie. De plus, allégez votre poubelle, les déchets putrescibles représentent environ 30% du poids total de vos ordures ménagères !

Pour limiter les quantités de déchets verts à évacuer, pensez également à utiliser les tontes en paillis, appliquées en couche épaisse, elles empêchent les mauvaises herbes de pousser et permettent un maintien de l'humidité.



Granville Terre et Mer offre la possibilité aux habitants du PAYS HAYLAND et du Pays Granvillais d'acquérir un composteur pour 10€. Faites votre demande par téléphone au 02 33 91 92 60 ou directement au service déchets, un agent vous recontactera pour la livraison de votre composteur sur le site de la déchetterie de Granville.

Un guide du compostage ainsi qu'un bio-seau sont fournis avec le composteur.



QUE METTRE DANS SON COMPOSTEUR ?

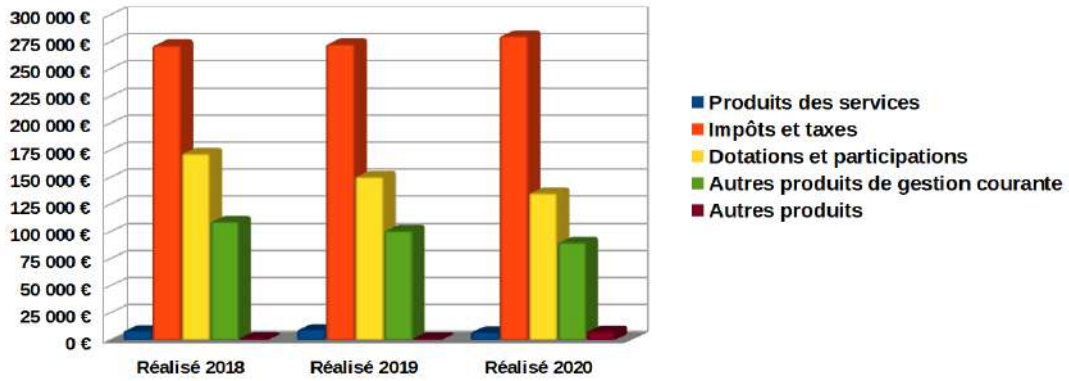


- Épluchures de fruits et de légumes
- Tontes de gazon, fleurs fanées
- Tailles, branchages taillés
- Paille, feuilles mortes, sciure
- Papiers, cartons
- Filtres et marc de café, sachets de thé

Le budget

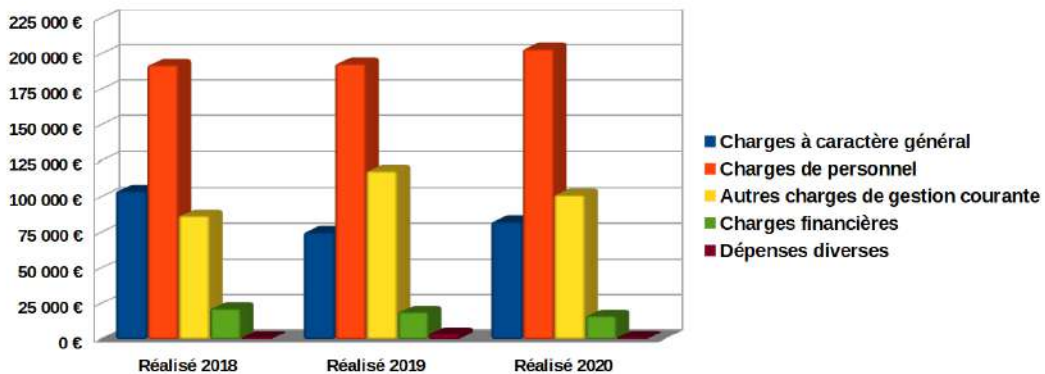
Afin de mieux comprendre la situation financière de notre commune, nous vous présentons les dépenses et les recettes de fonctionnement des trois derniers exercices.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

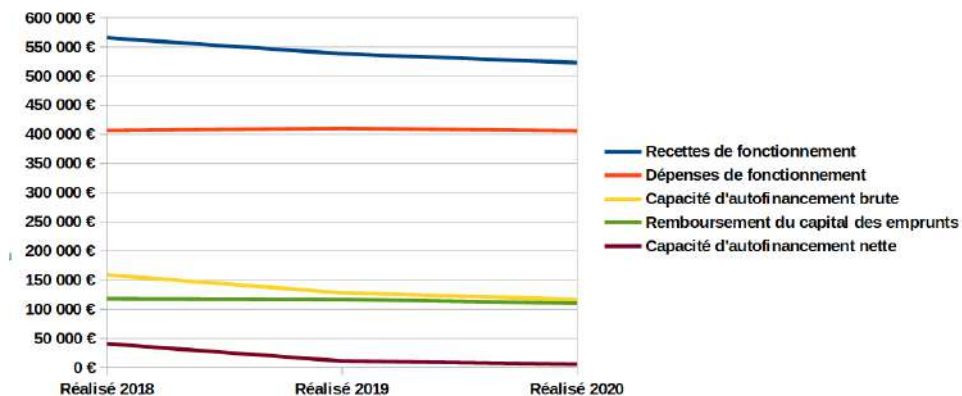


Constat : Un désengagement de l'état sur les dotations et participations avec une baisse importante de 36 000 € entre 2018 et 2020 et plus largement une baisse d'environ 96 000 € depuis 9 ans. La baisse des revenus des locations provient de la perte de location du gîte et de la salle polyvalente due à la COVID 19.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



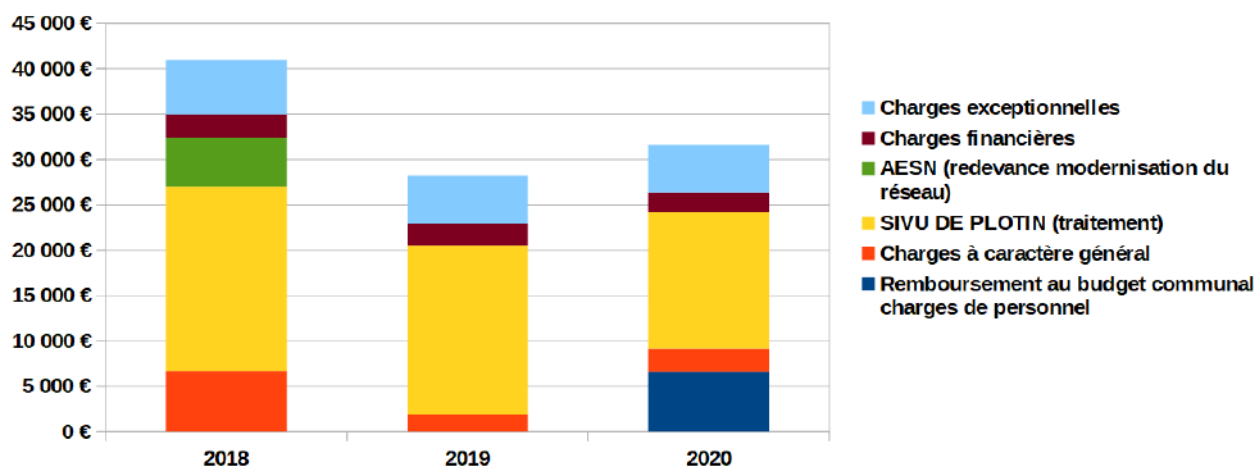
LES RÉSULTATS DU BUDGET COMMUNAL



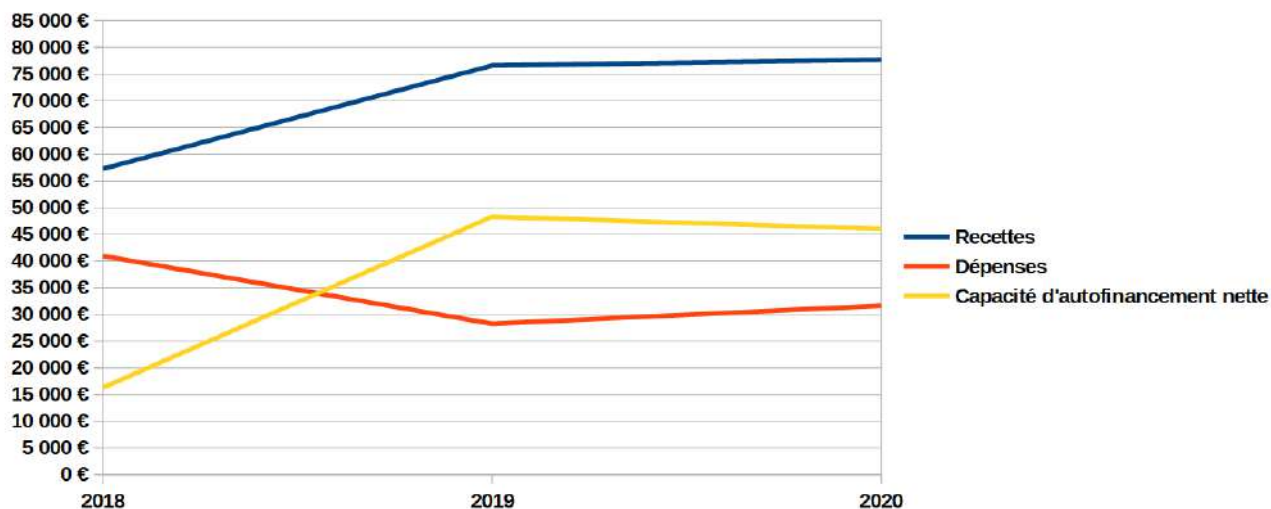
Capacité d'Autofinancement brute : capacité de rembourser les emprunts en cours et de financer sur ses propres ressources les réalisations futures.

Capacité d'Autofinancement nette : capacité de financer les réalisations une fois les emprunts payés.

LES DÉPENSES ASSAINISSEMENT



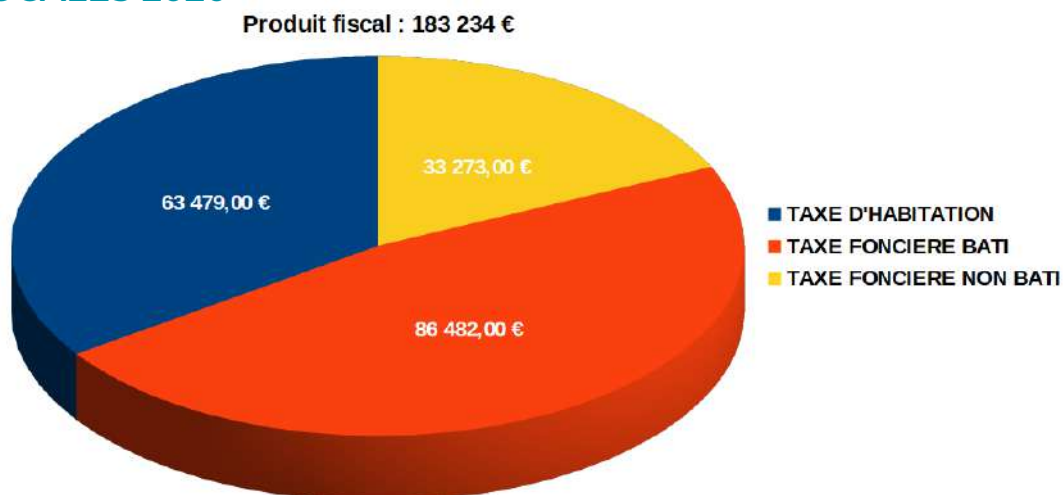
LE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT



Les dépenses du Sivu de Plotin du 2ème semestre 2020 ne seront réglées qu'en 2021.

Pour le remboursement au budget communal charges de personnel : cette charge n'était pas prise en compte avant l'année 2020.

LES TAXES LOCALES 2020



Réouverture des commerces

OUVERT ! Ce petit panneau, les Lucernais l'attendaient depuis longtemps. Il y a de la lumière et les stores sont remontés, cette lumière nous la devons à Justine et Jean BEUTIN, parents de deux petits garçons scolarisés à l'école de la commune.

Originaires de l'Oise, de Creil plus exactement, Justine travaillait à l'aide à la personne et Jean dans l'industrie chimique. Ils avaient tous les deux le souhait très fort de changer de vie et le doux rêve de reprendre un commerce. La Manche était un lieu idéal leur permettant ainsi de se rapprocher de leur famille bretonne. Ils épluchèrent les petites annonces de SOS Village, rubrique chère à Jean-Pierre PERNAUT et eurent aussitôt le coup de cœur pour le café-épicerie de La Lucerne d'Outremer. Lors de leur première visite, en mai 2019, ils purent avoir leurs premiers échanges avec Gérard DIEUDONNÉ, alors maire. En août, ils passèrent leurs vacances dans la région afin de s'imprégner de la vie d'ici et fin août leur décision était prise, leur choix était fait. Ils entamèrent alors le fastidieux parcours administratif et les formations nécessaires. Le café-épicerie était fermé depuis plus de six mois, ce qui n'a pas simplifié la tâche. Bref, le jour tant attendu arriva le 21 octobre avec la signature du bail et le jour d'ouverture fut fixé au 30 octobre... malheureusement veille du reconfinement, le bar restera donc fermé.

Justine et Jean BEUTIN tiennent à remercier Gérard DIEUDONNÉ, Pierre LEBOURGEOIS, maire actuel, ainsi que tous les élus pour leur aide, leur

confiance ainsi que leur patience.

L'épicerie est donc ouverte, vous pouvez trouver tous les produits alimentaires indispensables mais aussi des timbres, du gaz, des télécartes, du e-liquide pour cigarettes électroniques, La Manche Libre et Ouest France. Le bar est fermé jusqu'à nouvel ordre, cependant le rayon tabac reste accessible.

Dans un futur proche, vous pourrez tenter votre chance aux tickets à gratter de la Française des Jeux. Un point relais-colis et un rayon presse sont envisagés. Il est à noter aussi que des animations côté bar sont prévues lorsque la situation sanitaire le permettra (soirées à thème, retransmissions sportives, concerts...).

Retrouver le plaisir d'être ensemble, se réunir à nouveau, il nous faut encore un peu de patience avant de renouer avec la vie sociale d'avant. Devant nous, la promesse de jours meilleurs.

Horaires d'ouverture hors restrictions sanitaires : chaque jour y compris le dimanche : 6h00 – 20h00 (fermeture hebdomadaire le mercredi).

Afin de répondre à vos attentes une boîte à idées sera bientôt à votre disposition au commerce.



Des produits frais



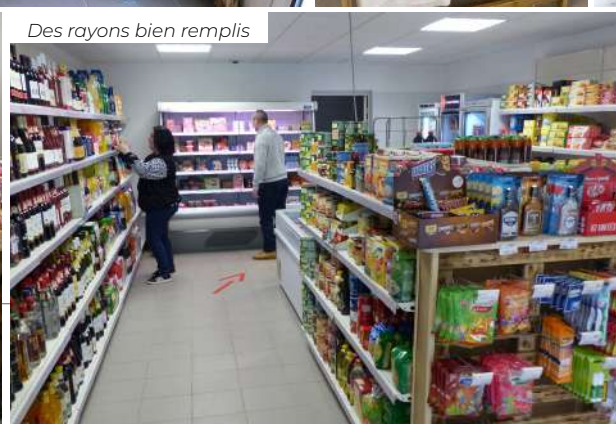
Dépot de pain



Recharges de Gaz



La presse écrite



Des rayons bien remplis



Tabac

Au plaisir de
La Lucerne

Restaurant



02 33 70 72 44

Parking



Depuis le 18 septembre dernier le restaurant de La Lucerne d'Outremer a changé de nom. Il s'appelle désormais « Au Plaisir de La Lucerne ».

Il est tenu par deux jeunes de 27 ans. Marine LETHIMONNIER, originaire de La Lucerne d'Outremer, et Yoann JOSSE de Mesnil-Raout, vous accueillent avec le sourire.

Ils possèdent chacun, environ, onze ans d'expérience :

Marine, riche d'un BEP puis d'un BP hôtellerie-restauration avec mention complémentaire en sommellerie, a exercé dans plusieurs restaurants dont le « Pont Bleu » à Saint-Pair-sur-Mer, « Le Mascaret » à Blainville-sur-Mer (une étoile au guide Michelin) et « Mer et Saveurs » à Granville.

Yoann, dès l'âge de 14 ans, a préparé le même BEP qui l'a conduit à un BAC Pro. Il a travaillé dans de beaux restaurants comme « Le Saint Michel » à Domjean, « le Krill » à La Baleine et « L'Auberge du Mesnil Rogues » où il a officié comme second de cuisine pendant six ans.

Ces expériences leur ont donné l'envie d'ouvrir leur propre restaurant. Et ce rêve s'est concrétisé ! Mais la Covid est passée par là...

Pendant cette période difficile, il faut s'adapter :

- **Le midi** : il est possible de commander un plat chaud à 6,50 € ou un menu complet (entrée, plat et dessert) à 11 €, à emporter, en réservant avant 10 heures.
- **Le soir** le menu est à la carte.

Vous pouvez retrouver les différents renseignements sur la page Facebook du restaurant ou par téléphone.

Chaque midi, les enfants de l'école de La Lucerne ont la chance de profiter des plats du chef Yoann.

Le restaurant travaille en collaboration avec l'épicerie. Celle-ci fournit des produits frais et vend à l'occasion du foie gras préparé par le chef.

Marine et Yoann remercient chaleureusement les clients et tout particulièrement les lucernais qui jouent le jeu en commandant des repas, ainsi que les personnes de plus de 75 ans qui ont bénéficié d'un bon d'achat en fin d'année et l'ont utilisé au restaurant.

Ils remercient également la mairie qui leur apporte énormément de soutien pendant cette période difficile.

Juste avant Noël, Marine et Yoann ont accueilli les enfants de l'école dans la cuisine du restaurant afin de confectionner des sablés pour les fêtes. Un vrai plaisir pour les petits de mettre la main à la pâte sous l'oeil attentif des cuisiniers. Marine et Yoann ne comptent pas en rester là et fourmillent déjà d'idées pour les beaux jours :

- une chasse aux œufs destinée aux Bambins de La Lucerne va être organisée pour Pâques.
- des cours de cuisine, en accord avec Sabine, l'enseignante, pourraient être donnés aux enfants.

« *Nous avons envie de faire partager notre passion* » explique Yoann.

« *Leur apprendre comment travailler le chocolat, par exemple...* » ajoute Marine.

Alors si vous avez envie d'un bon repas, une seule adresse : « Au Plaisir de La Lucerne ».

D'excellents plats



Le chef en cuisine



Réservez dès maintenant au
02 33 70 72 44 et vous serez enchantés.

Le restaurant est fermé le mardi soir et le mercredi toute la journée (ainsi que le lundi soir hors saison).

Echos de l'Abbaye Sainte-Trinité

Malgré la COVID-19, l'année 2020 a révélé de belles expériences solidaires. En effet, dès la reprise des offices à partir du 31 mai puis des visites à partir du 4 juillet 2020, le public a répondu présent.

Afin de respecter le protocole sanitaire, l'abbaye a été exceptionnellement fermée les lundis et mardis pendant toute la saison et la saint Olaf avec le village viking puis l'ouverture des vacances de Noël ont été annulés. Les concerts organisés par l'association des Amis de l'Abbaye de La Lucerne ont été, pour la plupart, reportés à la saison 2021.

Ainsi, en 2020, l'abbaye de La Lucerne a accueilli 11 205 visiteurs et fidèles contre 25 326 en 2019, soit une baisse de 54% du chiffre d'affaires annuel. Les aides mises en place par l'Etat contribuent au maintien d'un équilibre financier qui reste cependant très fragile.

Le 9 juillet 2020, après 26 ans de Présidence, c'est avec beaucoup d'émotion que Mademoiselle Yvonne Lelégard a démissionné de son poste tout en demeurant au conseil d'administration de la Fondation. En 1994, suite au décès de son frère, l'abbé Lelégard, elle est élue Présidente. Elle entreprendra, entre autres, la fin de la restauration de la nef et des bas-côtés de l'abbatiale, dont la voûte sur croisées d'ogives, la fin des travaux du réfectoire et des celliers, la restauration de la façade occidentale et du clocher de l'abbatiale, la restauration du colombier, de la fontaine saint Norbert, de la maison des cygnes. Sous sa Présidence, la Fondation finance l'achat du moulin et monte des expositions. Suite à une exposition en 2008, Mademoiselle Lelégard commande une statue pour l'allée de la Vierge dans la roseraie à Djoti Bjalava. Ce sculpteur géorgien a fait ses études à l'école des Beaux-Arts et à la Faculté de sculpture de Tbilissi. Bercé par les récits mythologiques, l'artiste pratique la taille directe. Considéré comme l'un des plus grands sculpteurs géorgiens, il vit et travaille en France depuis 1991.

Après avoir chaleureusement remercié Mademoiselle Lelégard, les administrateurs ont élu Monsieur Christian Moufle Président du conseil d'administration de la Fondation.

En 2020, Monsieur Pascal Thomas, maître-maçon



L'abbé Lelegard

de la Fondation, a poursuivi la restauration du mur d'enceinte ouest de l'abbaye et travaille toujours au récolement des pierres de la galerie nord du cloître.

Le maintien des travaux de relevage du grand orgue de l'abbaye de La Lucerne par Pierre-Yves Le Blé, facteur d'orgues, a été très important non seulement pour l'instrument, quasiment muet depuis deux ans, mais aussi pour l'Abbaye.

En effet, quasiment muet depuis deux ans, l'instrument est entièrement démonté, ses 2214 tuyaux sont déposés, classés, nettoyés, ressoudés, débosselés et remplacés si nécessaire. Le buffet est ensuite nettoyé de l'intérieur et de l'extérieur ainsi que la soufflerie. Une partie du relevage s'effectue en atelier puis le facteur procède au remontage de l'instrument sur place. Le minutieux travail, qui s'étale sur sept mois, s'achève par l'harmonisation de l'ensemble conformément au diapason et au tempérament relevés au démontage.

Enfin, le samedi 19 septembre 2020, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le grand orgue restauré a été inauguré en présence de deux cents invités, offrant à l'abbaye une belle opération solidaire portée par la Fondation, la Fraternité canoniale de l'Abbaye de La Lucerne et l'association des Amis de l'Abbaye de La Lucerne. Aussi, grâce au soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, à de généreux donateurs particuliers et à l'opération

« J'aide le Patrimoine » en partenariat avec Dartagnans, le projet s'élevant à 45 785€ a pu être entièrement financé. Les administrateurs de la Fondation renouvellent ici leurs chaleureux remerciements à tous les financeurs et donateurs.

Le samedi 26 septembre 2020, le Président de la Fondation a accueilli Monsieur le Maire de La Lucerne-d'Outremer et les conseillers municipaux à l'abbaye pour un échange convivial et une visite guidée par Virginie Parmentier-Thébault.

Dès le 1er avril 2021, l'équipe des agents d'accueil de l'abbaye de La Lucerne espère vous accueillir pour une nouvelle saison plus festive. La programmation sera disponible sur le site Internet www.abbaye-lucerne.fr. Excepté directives gouvernementales contraires, les offices reprendront à partir du dimanche 28 mars 2021, le village viking de la saint Olaf s'installera fin juillet, l'abbaye participera aux festivals Festi-Récré et la Ferme en Folie organisés par Granville Terre et Mer, à Pierres en Lumières et aux Journées européennes du Patrimoine, accueillera le Festival Musical de La Lucerne, The Game Terre & Mer #2 les 11 et 12 septembre puis Via Aeterna fin septembre – début octobre,

A toutes les Lucernaises et les Lucernais, Monsieur Christian Moufle, Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs ainsi que toute l'équipe salariée de la Fondation Abbaye de La Lucerne d'Outremer souhaitent une belle et heureuse année 2021.



Visite de l'abbaye par le conseil



Restauration du mur d'enceinte ouest avec Pascal Thomas



Relevage du grand orgue par Pierre-Yves Le Blé



Inauguration du grand orgue par Mgr Le Boulc'h, évêque du diocèse de Coutances et Avranches

Les Amis de l'Abbaye de La Lucerne

Comme beaucoup d'autres associations, les Amis de l'Abbaye de La Lucerne ont vu leurs prévisions bouleversées par la pandémie. Avec sagesse et prudence, nous avons très tôt décidé du report des concerts du festival. Seul le concert des journées du patrimoine a eu lieu le dimanche 20 septembre précédé de celui de l'inauguration de l'orgue après sa restauration, appelée relevage.

Donc seulement deux concerts, un concert d'orgue dans le cadre du festival, par François Moreau organiste cotitulaire de la cathédrale de Coutances et le concert d'inauguration du relevage de l'orgue, en présence du président du conseil départemental, du député, et de l'évêque, concert d'orgue bien sûr avec un des organistes les plus renommés du moment, Henri-Franck Beaupérin.

Nous espérons tous que cette année 2021 permettra enfin à notre festival de se tenir de juillet à septembre avec la programmation que vous trouverez ci-dessous et dont vous pourrez profiter cet été.



13^{ème} FESTIVAL MUSICAL

Vendredi 16 juillet

Programme en cours de construction

Maîtrise de Bretagne et maîtrise de Vannes (direction Jean-Michel Noël).

Mardi 20 juillet

« Les Fêtes Joyeuses » (manuscrit de Saint-Evroult – répertoire anglonormand) De Caelis

(précédé, sous réserves, d'une visite guidée de l'abbaye (Virginie Parmentier-Thébault), d'une présentation des travaux de l'abbé Lelégard sur la patrimoine normand (Nicolas Lecervoisié) et d'un concert-conférence sur quelques compositeurs normands, dans le cadre du colloque "Musiques sacrées en Normandie" en partenariat avec le Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle).

Mardi 27 juillet

« Concerts royaux à deux violes esgales » (M. de Sainte-Colombe - L. Couperin - Bodin de Boismortier) Lachrimae Consort.

Mercredi 4 août

« Bach en résonance » (H. Biber - J.S. Bach - E. Ysaye - S. Prokofiev) Elsa Grether, violon.

Lundi 16 août

« Beethoven à l'orée du romantisme » (C.Ph.E. Bach - J. Haydn - L.van Beethoven) La Petite Symphonie.

Samedi 18 septembre (Journées européennes du patrimoine)

Programme en cours de construction Alice Renucci, soprano et Jean-Luc Fricou, orgue.



Orgue de 1514, en place à l'abbaye depuis 1983



Le Trésor d'Orphée



Isabelle Lagors



Henri-Franck Beaupérin à l'orgue de l'abbaye (photo Yannick Martin, Ouest-France).



Président : Gérard Dieudonné
 Secrétaire : Nicole Sanviti
 Trésorier : Patrick Dacheux
 Directrice artistique : Christine Neveu

Comité d'échange La Lucerne d'Outremer - Mundham



Ce n'est qu'un au revoir

Compte-tenu du contexte particulier de ce début d'année, l'association souhaite plus que tout un retour rapide à « l'accès à la culture » pour chacun de nous.

Les contacts avec Mundham ont revêtu cette année une signification particulière dans un contexte de fermeture des frontières mais nous avons gardé des contacts téléphoniques réguliers.

Nous nous réjouissons de recevoir nos amis anglais au mois de mai dernier, mais cette rencontre n'a pu avoir lieu. Elle est en principe reportée au printemps 2021, week-end de l'ascension, date à retenir sur votre agenda, si tout va bien !

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur le comité d'échange la Lucerne d'Outremer - Mundham.



Toujours de l'ambiance avec nos amis anglais



Présidente : Pascale Desmottes
Secrétaire : Michèle Girard
Trésorière : Louisetta Painchault

Le Club de l'Amitié

Les adhérents du club de l'amitié se sont réunis le mardi 14 janvier 2020 pour l'assemblée générale à l'issue de laquelle les membres ont partagé la galette des rois et le verre de l'amitié.

Le mercredi 22 janvier, le premier concours de belote de l'année a rassemblé 88 équipes. Chaque participant a bénéficié d'un lot.

Le mardi 11 février, 53 personnes ont participé à un après-midi « crêpes » accompagné d'une boisson, le tout offert par le club.

Le dimanche 16 février, 150 personnes ont répondu présentes au repas organisé par le club qui avait pour thème « la mer ». A cette occasion, il a été servi une choucroute de la mer bien appréciée des convives.

Puis, les activités du club ont été suspendues pour cause de confinement et de contraintes sanitaires.

Nous espérons tous qu'une reprise des rencontres pourra avoir lieu dans les meilleurs délais.



Présidente : Odile Vimond
Secrétaire : Chantal Denis
Trésorier : Albert Michel

La Musique Lucernaise



Le 15 août

L'année 2020 fut plus modeste que les précédentes, cependant nous avons assuré quelques petites « sorties ».

Tout d'abord, nous avons animé le match de football en février à Avranches avec une forte ambiance. L'équipe fanion avait remporté la victoire mais l'histoire ne dit pas si c'est grâce à nous...

Nous avons également participé à la cérémonie « MARLAND », au monument de la forêt de La Lucerne d'Outremer puis à Granville qui nous a aussi accueillis pour la cérémonie du 14 juillet.

A l'occasion de la fête du 15 août nous étions à la Haye Pesnel et dans notre chère commune. Il est toujours émouvant de pouvoir nous retrouver tous dans une bonne ambiance et de jouer quelques nouveaux morceaux.

Etant donné le manque d'activités, nous n'avons pu réaliser qu'une seule répétition générale, un dimanche d'octobre. Nous avons, à cette occasion, partagé un agréable moment autour d'un bon repas.

Ce sont toujours des moments très forts, nous avons besoin de passer ces moments ensemble et avec un « chef » toujours aussi motivé !!!



En 2016 avec Mundham



Président : Serge Lemaire
Secrétaire : Michel Hurel
Trésorier : Daniel Couenne

Les Saltimbanques D'Outremer

Voici l'affiche des dates des représentations des Saltimbanques D'Outremer 2019-2020

Et oui nous sommes le 20 mars 2020, la scène est montée, les décors sont posés et les acteurs sont prêts à vous faire vivre des saynètes drôles, pittoresques et inédites.

On entend les trois coups, le rideau jaune va se lever..... ET NON !!!

Que se passe-t-il ???

Le rideau restera fermé cette année et tout le monde sait pourquoi.

Mais la troupe des Saltimbanques d'Outremer espère bien vous retrouver cette année pour la saison 2021-2022 dans de meilleures conditions.

La troupe tient à remercier la mairie de la Lucerne d'Outremer et les annonceurs qui nous font toujours confiance.



Contacts : Jean-Paul Delaunay – Christelle Guérandel – Gaël Lepeltier
lessaltimbanquesdoutremer@gmail.com



Le Comité des Fêtes



Sortie vélo intergénération 2014

L'année 2020 aura été une année blanche pour les activités du comité des fêtes.

Dès que possible, nous reprendrons nos animations...

C'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous un florilège des années passées.

En 2021, la fête communale se déroulera les samedi et dimanche 17 et 18 juillet et le repas lucernais aura lieu le samedi 2 octobre.

Les coprésidents remercient les membres du bureau et les bénévoles pour leur soutien et leur motivation pour les futures festivités.



Coprésidents : Laurent Nivard,
Olivier Desriac, Maxime Hallais
Secrétaire : Gilles Desmottes
Trésorier : Pascal Houssin



Ball-trap à la fête



On va se régaler

Familles Rurales

L'association Familles Rurales a repris ses activités à la rentrée de septembre 2019 avec 117 familles adhérentes :

LA CANTINE est toujours gratuite. Janine GARNIER a assuré le service jusqu'au 20 septembre avant de prendre sa retraite bien méritée.

Depuis, les repas sont préparés et livrés par le restaurant « Au Plaisir de la Lucerne ».

LA GARDERIE PERISCOLAIRE fonctionne toujours aux mêmes horaires.

- le matin est assuré par Justine BEUTIN
- le soir par Sandrine FELTESSE



Nos chers lutins



Le chef Yoann cuisine pour nos bambins



On a faim



La gym douce...bien tonique !

LA GYMNASTIQUE TONIQUE a bien eu lieu jusqu'au confinement de mars 2020. Depuis septembre, Christelle VERON, titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif activité gymnastique, assure les cours du lundi de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

LA GYMNASTIQUE DOUCE a lieu désormais le jeudi de 9h30 à 10h30 et est animée par Laurence VESVAL, animatrice des gymnastiques volontaires.

LE CLUB FEMININ : les rencontres ont lieu le 3ème mardi de chaque mois. Diverses activités manuelles sont proposées à chaque séance.

REVE DE FILS : les amoureuses de broderie, points de croix, tricot et crochet se rassemblent tous les lundis à 14 heures à la maison des associations.



Rêve de fils



La danse en ligne

DANSE EN LIGNE : Joëlle anime toujours ce moment de détente le mardi à 18h30 à la salle polyvalente.



Le troc de plantes



Au Mont Saint-Michel



La colline aux oiseaux



Conférence-débat



Ça clique dur !!!

INFORMATIQUE : Sébastien est fidèle au rendez-vous le jeudi après-midi.

SOLIDARITE TRANSPORT : Stoppé lors du premier confinement, ce service a pu être maintenu lors du second, en respectant tous les gestes barrières et selon le bon vouloir du chauffeur bénévole.

Hélas, toutes ces activités ont dû s'arrêter malgré toutes les précautions sanitaires prises : masque, gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes, feuilles de présence.

Ces protocoles sanitaires seront maintenus à la reprise des activités, on l'espère le plus tôt possible.

Les animations comme le troc de plantes, le débat sur la parentalité et la sortie de juin n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

L'association Familles Rurales était de nouveau présente le samedi 5 septembre à LA HAYE PESNEL au forum des associations.

Nous souhaitons vivement que cette année soit meilleure pour chacun de vous ainsi que pour vos proches.



Présidente : Evelyne Canu
Secrétaire : Morgane Desriac
Trésorière : Aurélie Dajezack

Haut comme 3 pommes

L'association regroupe onze assistantes maternelles agréées.

Les matinées d'éveil se déroulent toujours de la même manière avec différents ateliers proposés (motricité, activités manuelles, lecture, encastresments...) de 9h30 à 10h45. Après le rangement, les enfants jouent librement sous le regard des adultes et enfin vers 11h15/30, c'est le moment très attendu et apprécié de tous : l'instant comptines !

L'année 2020 avait très bien débuté.

Le 13 janvier 2020, les enfants ont dégusté la traditionnelle galette des rois confectionnée par une des nounous, pâtissière.



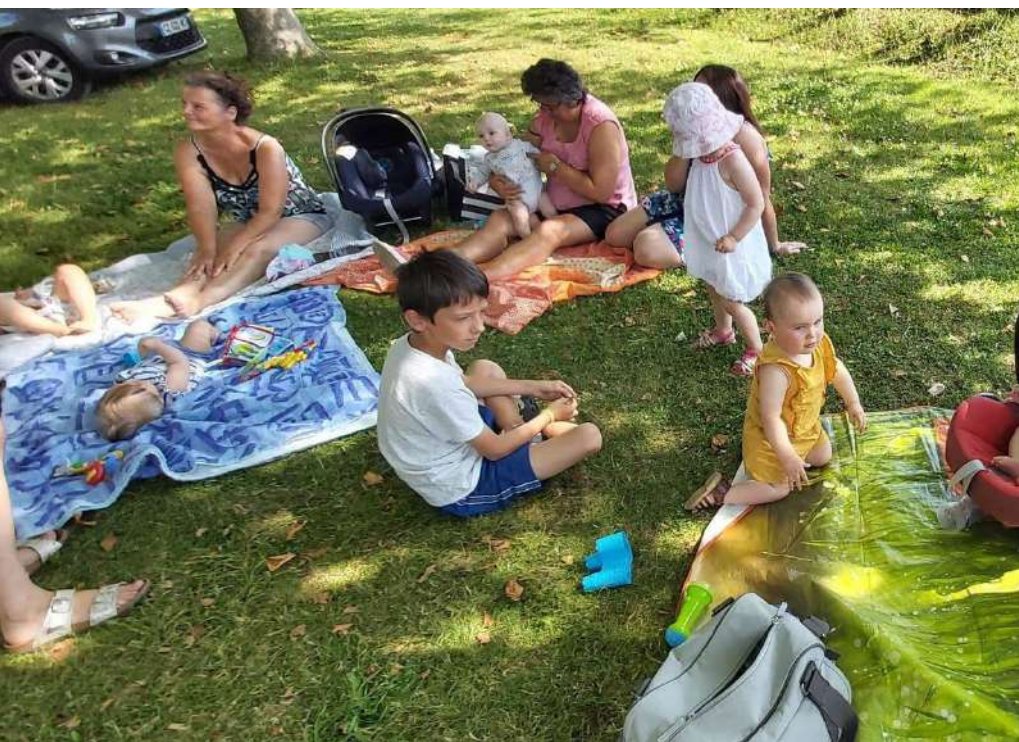
Le 29 février, nous avons eu la joie d'organiser notre « carnaval party » avec beaucoup de surprises, d'animations et de stands pour petits et grands.



Malheureusement, nous avons dû stopper toute activité pour nous confiner.

Nous n'avons pu reprendre que le 7 septembre et de nouveau arrêter vers le 29 octobre.

Cependant, nous avons conservé un lien social dès le déconfinement et durant tout l'été en nous réunissant (tout en gardant nos distances et nos masques) à l'extérieur dans différents parcs.



Présidente : Desmottes Sandrine
Secrétaire : Binet Nadège
Trésorière : Esnouf Hélène

Les Bambins

Cette année, l'association des parents d'élèves de l'école de La Lucerne d'Outremer a financé le projet scolaire de la maîtresse : activité artistique à base d'argile.

Le repas de l'école partagé en famille le 1^{er} février sur le thème des sports d'hiver a été un moment festif et convivial apprécié de tous.

Malheureusement la brocante et la sortie extrascolaire de fin d'année n'ont pas eu lieu, suite à l'événement sanitaire du moment.

La fin d'année scolaire a été marquée par le départ de Nadine, la maîtresse, vers de nouveaux horizons. L'association a souhaité lui offrir un cadeau pour la remercier des douze années passées auprès de nos enfants.

À la rentrée de septembre, l'association a eu la joie d'accueillir de nouveaux membres et un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Amélie CHESNEL ; Vice président : Julien DESMOTTES ;
Secrétaire : Baptiste COUTEAU ; Vice secrétaire : Sandra DESRANE ;
Trésorière : Milène LEGLINEL ; Vice trésorière : Marie MICHON.

Suite à cela, de nouvelles idées ont été évoquées et mises en place comme la vente de sapins de Noël. La distribution a eu lieu le 27 novembre.

La traditionnelle vente de brioches a été réalisée mais la distribution n'a pas pu se faire. Une date sera transmise ultérieurement.

Il n'y a pas eu d'arbre de Noël en fin d'année. Le Père Noël a tout de même apporté des cadeaux aux élèves.



Sabine, Nadine et Julien



A VOS AGENDAS : MANIFESTATIONS 2021

- Brocante le dimanche 9 mai
- Vente de brioches courant octobre
- Vente de sapins en novembre
- Arbre de Noël en décembre

Merci à toutes et à tous de votre participation active au sein de notre association qui transmet de la joie à nos chers bambins !

Portez-vous bien !

Et Tchic et Tchac...



Merci Père Noël



Le Père Noel à l'école



Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Réfrigérateurs, lave-linge, fours, écrans, ordinateurs, petits appareils ménagers, téléphones, lampes, jouets électriques, ampoules... Tous ces déchets fonctionnent avec des piles, une batterie ou sont branchés sur secteur et ils doivent être triés spécifiquement.



OÙ LES DÉPOSER ?

Des solutions de recyclage près de chez vous



En bac de recyclage en magasin

Pour vos petits appareils électriques, vos ampoules et vos tubes « néon », retrouvez dans les magasins partenaires nos bacs de recyclage en libre accès.



En déchetterie

Vous pouvez déposer tous vos appareils électriques, quelle que soit leur taille, vos ampoules et vos tubes « néon » à la déchetterie de votre commune.



Voir conditions d'accès avec votre maire.



Lors de l'achat d'un appareil neuf

Votre revendeur a l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil électrique en magasin ou lors de la livraison, pour l'achat d'un équipement neuf équivalent.



Pour la reprise à la livraison, pensez à bien confirmer les conditions avec votre revendeur.



Les DEEE seront ensuite acheminés vers des usines spécifiques afin d'être dépollués et valorisés selon leurs matières (inox, acier, aluminium, cuivre, laiton, plastique...) dans différents sites localisés en France.

Le textile

Le textile ne doit pas finir à la poubelle. Déposés dans les bornes prévues à cet effet, vêtements, chaussures et maroquinerie seront collectés, triés et connaîtront une seconde vie. Même troués ou déchirés, n'hésitez pas, ils seront recyclés en isolants, chiffons...



Attention, le textile souillé (peinture, graisse, humidité) ne doit pas être mis dans les bornes mais dans la poubelle ordures ménagères.

Vous pouvez trouver des bornes de récupération sur la déchetterie de Mallouet à Granville mais également sur de nombreux points situés à divers endroits du territoire.

Pour plus de renseignements sur le tri des textiles ou sur la localisation des points d'apport, rendez-vous sur www.refashion.fr.

Numéros utiles



SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Gendarmerie nationale La Haye-Pesnel	02 33 91 37 40
Centre hospitalier Avranches-Granville	02 33 89 40 00
Polyclinique de la Baie	0 826 555 005
Centre anti poison	02 41 48 21 21
Cabinet infirmier de La Lucerne : Christophe Cadet	02 33 90 25 83
Cabinet d'étiopathie de La Lucerne : Martine Hédreuil	07 89 09 70 88
Assistante sociale du secteur : Madame Gogo	02 33 91 14 00
<i>(Centre Médico-Social Granville).</i>	
Les visites sourires	02 33 61 50 43
<i>(Pour rompre la solitude, visite de bénévoles à domicile).</i>	
ADMR	02 33 77 13 20
<i>(services à la personne, portage des repas)</i>	
CLIC Granville Terre et Mer-Villedieu Intercom	02 33 59 49 49
<i>(Centre Local d'Information et de Coordination : mise en place d'actions de prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus et d'animation des SAG (Secteurs d'Action Gérontologique)).</i>	
Pôle de proximité de Granville Terre et Mer	02 33 61 95 96
<i>59 rue de la Libération-50320 La Haye-Pesnel.</i>	
Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)	02 33 61 95 96
SOLIHA : aides à l'amélioration de l'habitat, permanence tous les 4 ^{èmes} mercredis sans rendez-vous de 8h30 à 12h30.	
Mission Locale	02 33 50 96 10
<i>(aides à l'emploi et au logement des 16-25 ans, permanence sans RDV le jeudi après-midi et sur RDV jeudi matin et vendredi après-midi).</i>	



Commerçants et artisans lucernais à votre service !

Bar épicerie

Le Relais de la Lucerne
09 84 26 41 41

Carrosserie

NFLC Carrosserie
07 67 66 02 91

Électricité plomberie

Garnier Franck
02 33 51 05 59

Garages

Amaltis SARL
02 33 61 52 45

Garage Anthony
06 88 68 10 40

La Lucernaise
06 41 73 05 15

Magasin de motoculture

Hurel Motoculture
02 33 61 51 59

Maréchal ferrant

Canu François
06 78 94 67 84

Lamy Baptiste
02 33 61 13 76

Méletterie

Baisnée Sté-SARL
02 33 61 51 06

Martin Méletterie
06 71 55 69 62

Menuiserie

Fouqué Loïc
02 33 91 71 75

Peinture ravalement

Vadeleau Aurélien
06 70 59 94 90

Pépinière

Les Serres de la forêt
02 33 49 57 20

Plomberie

SAS Romaric
07 87 77 50 40

Restaurant

Au Plaisir de la Lucerne
02 33 70 72 44

Salon de coiffure

Coiff La Lucerne
02 33 51 11 93

Taxi de La Lucerne d'Outremer

06 08 42 53 88

Commerçants ou artisans de La Lucerne d'Outremer, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 33 61 52 11 si vous souhaitez figurer sur cette liste dans notre prochain journal communal.

Transports

Transports publics routiers (bus), dépliant disponible en mairie.

Navette directe ou transport à la demande : tarif à l'unité : 2,30 € Tél. : 02 22 55 00 10

- GRANVILLE (départ/retour)
- LA HAYE PESNEL (départ/retour) le mercredi

La réservation, sous réserve de places disponibles, est obligatoire au plus tard la veille du départ avant 16h (le vendredi pour un déplacement le lundi) : l'horaire de prise en charge est confirmé à l'usager la veille du départ après 16h (le vendredi pour un déplacement le lundi).

Solidarité transport

En partenariat avec la MSA, le transport est assuré par des bénévoles.

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association Familles Rurales, peuvent en bénéficier.

Les transports concernés sont des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés, comme par exemple des visites médicales, des achats de médicaments, ceci dans un périmètre limité.

L'adhésion est de 3 euros.



Pour tous renseignements : Evelyne CANU : 02 33 61 53 55

Jeu

Cette année, pour le petit jeu du magazine, nous vous proposons un voyage dans le temps. Par le biais de cartes postales anciennes, retrouvez ces lieux, véritables témoins de la vie d'antan de la Lucerne d'Outremer. (Réponses à la page suivante)



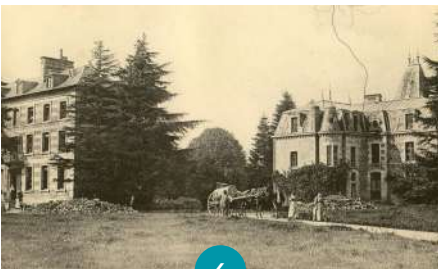
1



2



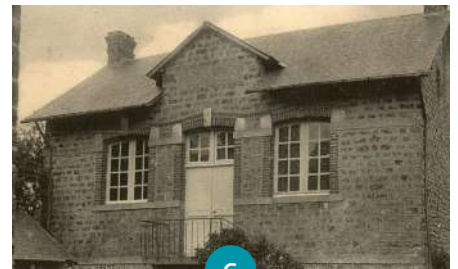
3



4



5



6



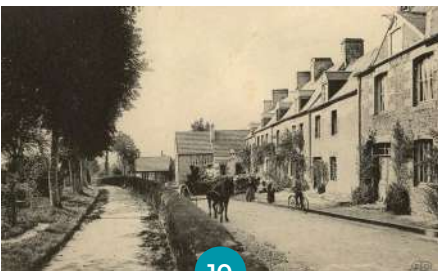
7



8



9



10



11



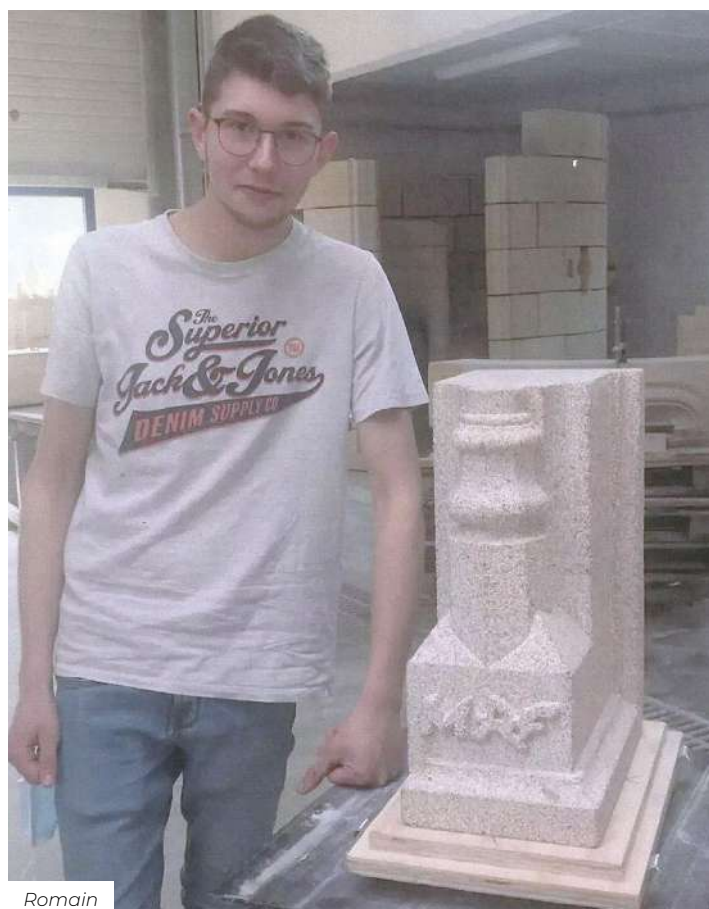
12

Une famille en or...

Une bonne nouvelle pour débuter l'année, Romain Fouquet, lucernais de 17 ans, vient de décrocher les étoiles ! il a remporté le concours de meilleur apprenti de France. Il a reçu la médaille d'or pour sa réalisation, un jambage de cheminée en granit qui lui a demandé près de deux cents heures de travail dans un contexte particulièrement difficile, une prouesse délicate tant le matériau n'est pas aisé à travailler. Romain est apprenti au centre de formation UNICEM de Louvigné-du-Désert et peaufine son savoir faire au sein de l'entreprise Mariau à Reffuveille.

L'or, l'excellence, une affaire de famille, rappelons que déjà son grand frère Florian avait obtenu en 2019 le statut de meilleur apprenti de France mais cette fois dans la catégorie menuiserie.

L'avenir de Romain est tout tracé, que ce soit dans la création ou bien dans la restauration de monuments historiques. Sa dextérité et ses connaissances sauront, c'est certain, lui ouvrir les portes de la réussite.



Romain

Sommaire

Infos mairie et état civil	p.2
Le mot du maire	p.4
Le budget	p.14
L'abbaye Ste Trinité	p.18
Les associations	p.20
Infos pratiques	p.28
Jeu	p.31

Réponses du jeu

1. Abbaye, la poterne
2. Le quartier Saint Jacques
3. Le bourg
4. Les châteaux du bourg
5. Le château de la Planche
6. L'ancienne école des filles
(logement rue de l'abbaye)
7. L'ancienne école des garçons
(mairie actuelle)
8. Le pont du Thar
9. Restaurant Hasselin
(près de la mairie)
10. Rue de l'abbaye
(Le long du cimetière)
11. La vallée du Thar
12. Vue de la gare

La municipalité remercie chaleureusement les membres des associations et toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Tirage : 500 exemplaires

Commune de La Lucerne d'Outremer - Tél. : 02 33 61 52 11

Directeur de la publication : Pierre Lebourgeois

Réalisation : Frédéric Guilbaut, Jacqueline Perrin, Amélie Chesnel, Anthony Davenel, Christian Caillère et Fabrice Legendre

Impression : Imprimerie Moderne Avranches